

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président

présents :

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC

Absent(s) : Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Marc SENE

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CP/2018/190 - 60510 - Soutien à l'attractivité des territoires
Proposition de protocole d'accord relatif au programme
immobilier tertiaire à vocation européenne sur le lot E du
quartier Archipel-Wacken à Strasbourg

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- confirme, en application du contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2018/2020, conclu avec l'Etat, la Région, l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg, le principe du soutien du Département à la Ville de Strasbourg, en partenariat avec l'Eurométropole et la Région, pour la réalisation d'un programme tertiaire à vocation européenne sur le lot E du quartier Archipel-Wacken à Strasbourg, dans la limite d'un premier bâtiment de bureaux de 15 000 m² maximum ;
- approuve le projet de protocole d'accord joint à la présente délibération relatif à cette opération ;
- autorise son président à signer ledit protocole.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

